



Assemblée générale

Distr. générale
1er septembre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 22 de l'ordre du jour

**Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur
grâce au sport et à l'idéal olympique**

Appel solennel lancé par le Président de l'Assemblée générale le 1er septembre 2000 à l'occasion de la trêve olympique

*Le Président de l'Assemblée générale a l'honneur de lancer l'appel solennel
ci-après à l'occasion de la trêve olympique :*

Le 24 novembre 1999, l'Assemblée générale a adopté sa résolution 54/34, dans laquelle elle demandait instamment aux États Membres d'observer la trêve olympique pendant les XXVIIe Jeux olympiques, qui se dérouleront à Sydney (Australie) du 15 septembre au 1er octobre 2000.

L'idée de trêve olympique remonte à une antique tradition grecque, l'*ekecheiria*, qui voulait que toutes les hostilités soient suspendues pendant les Jeux.

Aujourd'hui, la trêve olympique est devenue une manifestation du désir qu'a l'humanité d'édifier un monde fondé sur les règles de la compétition régulière, sur la paix, sur la bienveillance réciproque et sur la réconciliation. De surcroît, elle est le trait d'union idéal entre une tradition ancienne et sage et l'objectif le plus impérieux de l'Organisation des Nations Unies, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cette unité d'objectifs et d'aspirations entre le mouvement olympique et l'Organisation est illustrée de la manière la plus frappante par le fait que le drapeau des Nations Unies flotte maintenant sur tous les lieux où se déroulent les épreuves des Jeux.

Les prochains Jeux de Sydney, qui seront les premiers du XXIe siècle et du nouveau millénaire, se doivent d'être une rencontre pleine d'harmonie, où les athlètes passent en premier et où tout est fait pour la défense de l'environnement. Pendant les Jeux, et même après, il faudrait saisir l'occasion de se tourner vers le dialogue, la réconciliation et la recherche de solutions durables en vue de rétablir la paix dans toutes les zones de conflit, où les premières victimes sont les enfants, les jeunes et les femmes.

L'humanité a soif d'un monde sans haine ni guerre, un monde où les relations entre pays seraient fondées sur les idéaux de paix, de bonne volonté et de respect mutuel. Cet objectif n'est peut-être pas encore à notre portée, mais si la trêve olym-

pique peut nous aider à obtenir ne serait-ce qu'un bref répit dans les conflits et les querelles, ce sera pour la communauté internationale un retentissant message d'espoir. Le drapeau des Nations Unies flottant sur les XXVIIe Jeux olympiques à Sydney, le respect de la trêve aura une valeur symbolique encore plus grande.

C'est pourquoi je lance un appel solennel à tous les États pour qu'ils montrent leur attachement à l'esprit de fraternité et de compréhension entre les peuples en respectant la trêve olympique pendant les Jeux de Sydney.

Je demande instamment à tous ceux qui sont actuellement engagés dans une lutte armée, où que ce soit et pour quelque raison que ce soit, de suspendre les hostilités et de respecter la trêve. Je demande à tous, individuellement et collectivement, de prendre sur eux d'observer la trêve olympique, ce qui est un moyen de promouvoir la bonne volonté et de favoriser le règlement pacifique des conflits conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.
